

» royaume du ciel : faites, Seigneur, qu'ils  
» voient tous deux les enfans de leurs enfans  
» jusqu'à la troisième et quatrième généra-  
» tions, et qu'ils parviennent à une heureuse  
» vieillesse. »

A la cérémonie *des relevailles*, on chantoit le psaume *Nisi Dominus* : « Si l'Eternel ne  
» bâtit la maison, c'est en vain que travaillent  
» ceux qui la bâtissent. »

A la cérémonie de la *commination*, ou de la dénonciation de la colère céleste au commencement du carême, on prononçoit ces malédictions du Deutéronome :

« Maudit celui qui a méprisé son père et sa  
» mère. »

» Maudit celui qui égare l'aveugle en chemin, etc. »

Dans la visite aux malades, le prêtre disoit en entrant :

*Paix à cette maison et à ceux qui l'habitent.*  
Puis au chevet du lit de l'infirmé :

« Père de miséricorde, conserve et retiens ce  
» malade dans le corps de ton église, comme  
» un de ses membres. Aie égard à sa contri-  
» tion, reçois ses larmes, soulage ses douleurs,  
» selon que tu connoistras lui être salutaire. »

Ensuite il lisoit le psaume *In te, Domine* :  
« Seigneur, je me suis retiré vers toi, délivre-  
» moi par ta justice. »

Quand on se rappelle que c'étoit presque